

1^{er} OPEN INTERNATIONAL D'ECHECS DE BOULOGNE

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Organisation

Le Cercle boulonnais des Echecs et la ville de Boulogne-sur-Mer organisent le premier Open International de Boulogne **du 20 au 24 juillet 2021, à la salle des sports du Chemin Vert, 1 allée Kodiak 62200 Boulogne-sur-Mer.**

Le directeur du tournoi est M Coutreel Michel, président du Cercle Boulonnais des Echecs
Tout joueur doit pouvoir justifier son classement Elo en présentant une licence ou une attestation.

La FIDE demande que tout joueur participant à un tournoi homologué FIDE possède un identifiant FIDE.

Les joueurs classés FIDE possèdent un tel numéro et on le retrouve dans la FRL ([FIDE Rating List](#)). **Si un joueur étranger non-classés FIDE n'a pas d'identifiant FIDE, il doit contacter sa fédération pour que celle-ci lui attribue un identifiant FIDE avant le tournoi !**

L'inscription sera refusée si le joueur n'a pas cet identifiant FIDE

Un protocole sanitaire est appliqué selon les directives en vigueur des autorités compétentes : port du masque ; distanciation ; gel hydroalcoolique ; Pass sanitaire
Le nombre de participants est limité à 100, en raison de la situation sanitaire.

Article 2 : Droit à l'image

Le Comité d'Organisation prend toutes les décisions qu'il juge utiles dans l'intérêt de la bonne marche du tournoi. Lors des parties d'échecs mais aussi des activités annexes du tournoi, des photos ou des vidéos pourront être prises, conformément à l'article 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. L'inscription à ce tournoi implique l'acceptation de figurer sur les Photos et Vidéos par le joueur ou son représentant légal.

Article 3 : Homologation et Appariements

Cet Open est homologué par la Fédération Française des Echecs (FFE) et par la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), il se joue en 9 rondes. Les appariements informatisés (programme PAPI 3.3.6 conçu par Erick Mouret) se font au **système suisse accéléré Haley**, sans protection de club ou de famille. Les appariements sont accélérés sur les 2 premières rondes.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE entrées en application le 1^{er} janvier 2018, adoptées au 88^e congrès de la FIDE à Goynuk (Antalya, Turquie).

Les résultats seront comptabilisés pour le classement Elo FIDE d'août 2021.

Article 4 : Cadence de jeu

La cadence de jeu est de **1h30, plus 30 secondes par coup pour toute la partie**.
La notation des coups est obligatoire pendant toute la partie (le joueur joue son coup sur l'échiquier et ensuite le note sur sa feuille de partie, sauf cas particulier de demande de nulle).

Article 5 : Bye

Tout joueur pourra **prendre un « BYE »**, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). **Il devra absolument prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.**

Chaque joueur est **limité à deux « BYE »** dans le tournoi, **au cours des rondes 1 à 5.**

Article 6 : Horaires

Les parties se joueront aux dates et heures suivantes :

Ronde 1 : 20/07/2021 à 13h30

Ronde 2 : 20/07/2021 à 19h30

Ronde 3 : 21/07/2021 à 09h30

Ronde 4 : 21/07/2021 à 15h30

Ronde 5 : 22/07/2021 à 09h30

Ronde 6 : 22/07/2021 à 15h30

Ronde 7 : 23/07/2021 à 09h30

Ronde 8 : 23/07/2021 à 15h30

Ronde 9 : 24/07/2021 à 09h30

Article 7 : Inscriptions

Les droits d'inscription se montent à : 40 € (SEN ; SEP ; VET) / (30 € pour les joueuses) et à 20 € pour les jeunes de moins de 20 ans et Maîtres FIDE) 15 € pour les jeunes joueuses). Les tarifs sont majorés à 50 € et 25 € pour tous à compter du 13/07/2021.

La gratuité est accordée aux GM, MI, GMF et MIF.

La date limite d'inscription est fixée au 20/07/2021 à 12h30.

Pour être appariés à la ronde 1, **les joueurs et joueuses doivent pointer absolument avant 12h30 le 20/07/2021.** Les retardataires seront appariés automatiquement pour la ronde 2.

Le pointage se fait par confirmation de participation à la ronde une (ou demande explicite d'un BYE) auprès de l'arbitre au 06.32.96.83.06 ou, **de préférence en présence à la table de pointage.**

Article 8 : Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties. Les systèmes de départage des ex aequo sont dans l'ordre :

le **Buchholz** ; (somme des scores des adversaires) ;

le **Buchholz tronqué** ; (somme des scores des adversaires ôté des deux moins bons scores) ;

la **Performance**.

La liste des prix sera affichée au plus tard avant la ronde 5.

La cérémonie de remise des prix est prévue le 24 juillet à 15h30.

Les prix au classement général sont partagés au système Hort. Les autres prix (catégories – tranches Elo...) sont attribués à la place. Les prix inférieurs à 10 euros ne sont pas distribués.

Les prix sont non-cumulables.

Tout joueur absent à la cérémonie de clôture renonce à son prix.

Article 9 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est M Philippe BLOT (Arbitre International) ; il est assisté de M Boris FLEURQUIN (Arbitre Fédéral Open 1)

Article 10 : Comportement des joueurs, accompagnateurs et visiteurs

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code éthique de la FIDE.

Il est interdit d'analyser ou de blitzer dans la salle du tournoi ; une salle d'analyse est à disposition des joueurs. Les forfaits non justifiés seront signalés à la direction des Tournois de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Dans la salle de jeu, tout appareil électronique (téléphone, tablette, ordinateur, etc.) doit être éteint. Cette mesure s'applique tant aux joueurs, aux spectateurs qu'aux accompagnateurs et visiteurs.

Au risque d'exclusion du tournoi, l'usage d'ordinateurs, tablettes et autres appareils connectés est strictement interdit dans l'aire de jeu que ce soit par les joueurs, les accompagnateurs ou les visiteurs.

Aucun joueur n'est autorisé en salle d'analyse alors que sa partie n'est pas terminée.

L'arbitre prendra toute mesure utile et nécessaire pour lutter contre la triche.

Rappel : les joueurs ayant terminé leur partie deviennent des spectateurs, et à ce titre doivent se montrer silencieux en salle de jeu, observer les règles et s'abstenir de toute intervention. L'inobservation des règles par un joueur devenu spectateur pourra entraîner son exclusion du tournoi.

Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique (vapoter) dans la salle de jeu.

Il est strictement interdit d'utiliser un flash photographique une fois la ronde lancée.

Article 11 : Commission d'appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel, avant de reprendre la partie qu'il devra terminer. Le joueur demandeur devra ensuite rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi rédigé par l'arbitre.

Le jury d'appel est composé de trois joueurs titulaires, plus trois suppléants, désignés avant la première ronde. Ses décisions sont souveraines.

Article 12 : Nullité par accord mutuel

Pour faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 20 coups ou avoir l'accord de l'arbitre.

Article 13 : Feuilles de parties

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les feuilles de parties signées à la table d'arbitrage. Les deux joueurs replacent les pièces sur l'échiquier.

Article 14 : Retard

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier 30 minutes ou plus après le début de la ronde perdra la partie, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Si aucun des deux joueurs n'est présent au bout des 30 minutes de délai, le joueur ayant les blancs perdra tout le temps écoulé jusqu'à son arrivée, sauf si l'arbitre en décide autrement.

On considèrera qu'un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements soient publiés.

L'inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

L'Organisateur
Michel COUTREEL

L'Arbitre principal
Philippe BLOT